

381.0 - FX

Conakry, le 27 janvier 1973.



Au Chef du
Département politique fédéral
3003 B E R N E

R.P. no 1CONFIDENTIELAssassinat d'Amilcar CABRAL

Amilcar Cabral, secrétaire général du PAIGC (Parti africain pour l'indépendance de la Guinée-Bissao et des Iles du Cap-Vert) a été assassiné devant sa résidence de Conakry, le samedi 20 janvier 1973 à 22 heures 30. C'est ce qu'il ressort du long communiqué du Président Ahmed Sékou Touré, transmis par la radio guinéenne.

Après avoir fait l'éloge du disparu et crié sa haine contre l'impérialisme international et le colonialisme portugais, le chef de l'état guinéen annonça que les 21 et 22 janvier seraient jours de deuil national et que des funérailles nationales seraient organisées à une date ultérieure (elles viennent d'être fixées au 1er février), auxquelles tous les gouvernements africains et tous les partis et mouvements progressistes et révolutionnaires du monde entier seraient invités. Par la même occasion, il lança un pressant appel en vue du renforcement et du développement de l'aide aux mouvements de libération en général et au PAIGC en particulier.

Sékou Touré déclara que les exécutants du crime appartenaient à l'armée coloniale portugaise et avaient été dépêchés à Conakry sous le manteau de déserteurs et de nationalistes partisans du PAIGC où, par manque de vigilance, ils ont été engagés dans les rangs de ses forces combattantes. Leur but était de provoquer la division entre les catégories de combattants métis et noirs, d'exploiter toutes les sanctions disciplinaires infligées aux défaillants, d'opposer les combattants de l'intérieur aux dirigeants du mouvement et de susciter des oppositions sur des bases tribales.

Les coupables ont été mis en état d'arrestation après une brève fuite à bord de bateaux arraisonnés par la marine guinéenne. Ils furent reconduits à Conakry, ainsi que quelques otages, membres d



PAIGC, parmi lesquels Aristidi Pereira, adjoint direct de Cabral. Ils ont été entendus par une commission composée de membres du comité central et du gouvernement guinéens, par la délégation du FREMLINO (Front de libération du Mozambique), ainsi que par les Ambassadeurs de Cuba et d'Algérie.

Vexés, plusieurs Chefs de missions diplomatiques d'Afrique noire résidant à Conakry protestèrent afin de pouvoir faire partie de la Commission d'enquête, d'autant plus que Cuba avait été immédiatement sollicité. La Commission fut donc élargie et continue de siéger chaque jour.

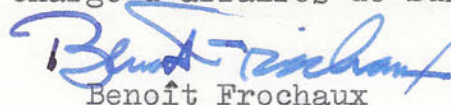
Les rumeurs les plus fantaisistes circulèrent dans divers milieux occidentaux de Conakry. On parlait notamment d'un règlement de comptes en ^{tre} Guinéens et Portugais ou d'un crime mis sur pied par Sékou Touré qui aurait considéré Cabral comme un révolutionnaire trop modéré ou encore d'une action permettant au président guinéen d'attirer son peuple vers d'autres préoccupations.

Tous les barrages entourant la ville furent rétablis et les militants en armes, la gendarmerie et l'armée sillonnaient la ville. L'accès à toutes les plages était interdit. Actuellement la situation est redevenue normale.

Un diplomate africain, avec lequel je me suis entretenu hier et qui fait partie de la Commission d'enquête, m'a affirmé qu'il s'agissait d'un assassinat organisé par des marins noirs du PAIGC qui pensaient pouvoir mettre ainsi fin à la discrimination raciale dont ils sont les victimes. Tous ont déclaré que les métis étaient les seuls à tenir les rênes du pouvoir, qu'ils prenaient seuls leurs décisions, qu'ils considéraient les noirs comme leurs domestiques, qu'ils leur mettaient à disposition des véhicules en mauvais état, tandis que les métis bénéficiaient de voitures neuves et que lors de distributions de vivres ou de vêtements ils étaient toujours avantagés. Ce sont là les seuls arguments utilisés par les assassins pour leur défense.

Mon interlocuteur estime que ces Noirs, manquant totalement d'instruction, de formation et d'idéologie, ont gravement desservi la cause du PAIGC, d'autant plus qu'il se pourrait, en raison de l'élargissement de la Commission d'enquête, que des fuites se produisent et que le problème racial du PAIGC soit exploité par les Portugais.

Le Chargé d'affaires de Suisse a.i.


Benoît Frochoux

Un exemplaire a été adressé à Monsieur l'Ambassadeur Richard à Dakar

